

Règlement du prix de thèse PGM0

Règlement du prix de thèse Gaspard Monge pour l'optimisation et la recherche opérationnelle

Article 1

Il est institué deux prix de thèse financés et organisés par le Programme Gaspard Monge pour l'optimisation et la recherche opérationnelle avec la participation et le patronage scientifique de la ROADEF et de la SMAI (groupe thématique MODE). Ces deux prix annuels, d'un montant de 1000 euros chacun sont destinés à récompenser deux thèses de doctorat, soutenues en France, apportant des contributions significatives en optimisation et recherche opérationnelle, aussi bien du point de vue théorique qu'applicatif, en mathématiques et/ou informatique.

Article 2

La sélection des lauréats est effectuée par un jury de neuf membres dont un tiers est nommé par le conseil scientifique du PGM0, un tiers par la ROADEF et un tiers par la SMAI. Le président du jury, qui organise les débats, est nommé par le conseil scientifique du PGM0 après consultation de la ROADEF et de la SMAI. La sélection des lauréats se fait par un vote des membres du jury. En cas de partage des voix, la voix du président du jury est prépondérante. Les délibérations du jury sont secrètes et sans appel.

Article 3

Pour le prix attribué lors de l'année civile n, seules les thèses soutenues en France durant l'année civile n-1 sont recevables.

Article 4

Les jeunes docteurs peuvent candidater directement ou bien être présentés par une personnalité extérieure. L'appel à candidatures est lancé en début d'année et la date limite de réception des candidatures est fixée chaque année par le PGM0, après consultation de la SMAI et de la ROADEF, au moins un mois après l'ouverture des candidatures. Les candidatures doivent être adressées par voie électronique à une adresse précisée chaque année par le PGM0.

Article 5

Pour être valable, une candidature doit obligatoirement comprendre, sous format électronique, le manuscrit de thèse, un résumé de la thèse en anglais, les rapports de pré-soutenance de la thèse, un CV du jeune docteur avec une liste de publications.

Article 6

Les résultats sont annoncés au plus tard trois mois après la date limite de réception des candidatures. Une cérémonie, lors d'un

évènement scientifique du PGM0, est organisée pour la remise des prix, en présence de représentants de la ROADEF et de la SMAI. Les lauréats s'engagent à participer à la promotion du prix de thèse Gaspard Monge pour l'optimisation: exposé lors de la remise du prix, court article résumant les travaux primés diffusés par divers moyens dont le site internet du PGM0.

Article 7

Le prix PGM0 ne peut être attribué à un candidat dont le directeur de thèse est membre du jury de ce prix de thèse, ou bien coordinateur du PGM0 ayant exercé ses fonctions moins d'un an avant le jour de la cérémonie de remise du prix.

Acronymes:

MODE=Mathématiques de l'Optimisation et de la Décision

PGM0=Programme Gaspard Monge pour l'Optimisation et la recherche opérationnelle

ROADEF=Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision

SMAI=Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles